

# Forum public transfrontalier

11 janvier 2024 – Herrlisheim

Bande rhénane

Organisé par



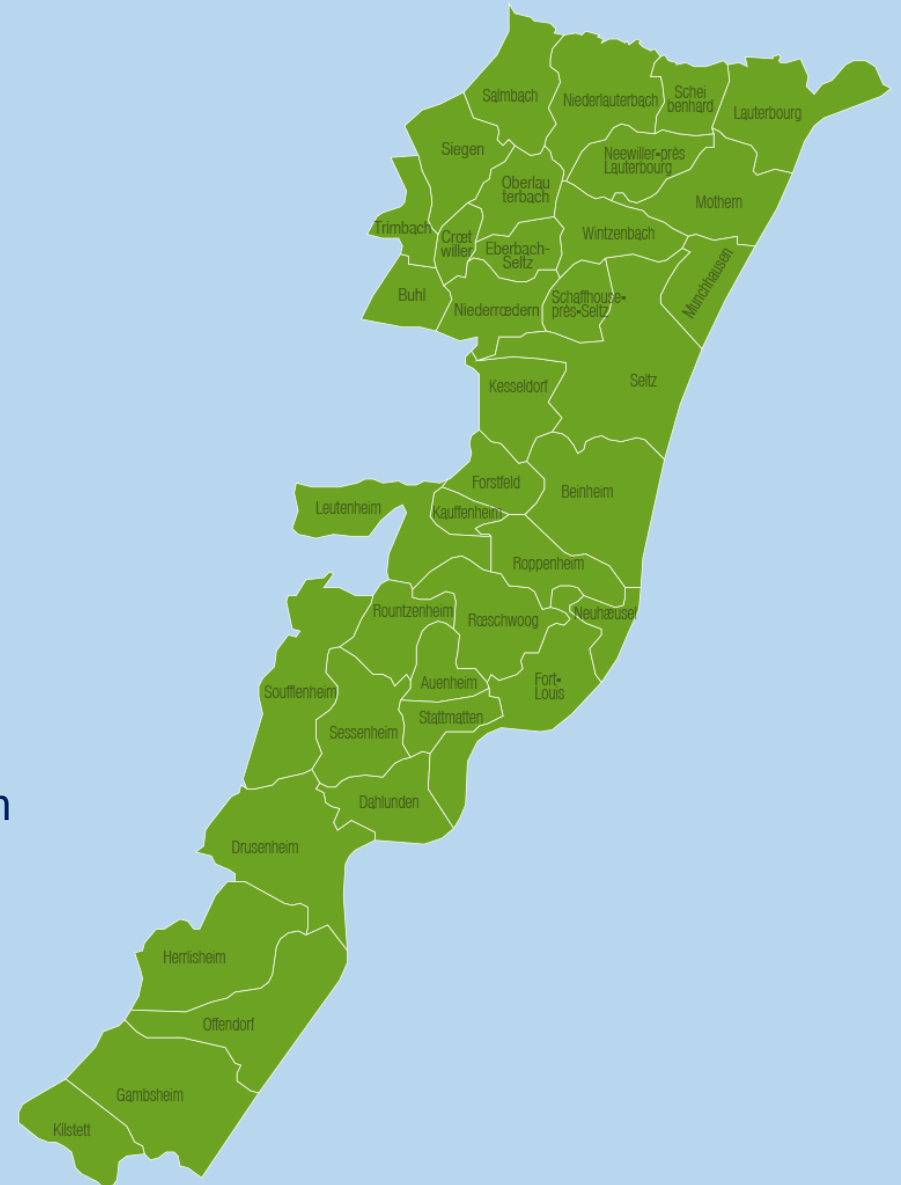
**Stéphanie Kochert** députée de la 8<sup>o</sup> circonscription du Bas-Rhin



**Vincent Thiébaud** député de la 9<sup>o</sup> circonscription du Bas-Rhin

et les militants Renaissance et Horizons des deux circonscriptions

**Ensemble !**  
MAJORITE PRESIDENTIELLE



# Le mot des députés

## Renforcer les liens transfrontaliers : les opportunités de l'Alsace du nord

*L'Alsace du Nord, située à la frontière entre la France et l'Allemagne, bénéficie de cette proximité géographique et de ses nombreuses opportunités.*

### Proximité géographique, multiples opportunités

Le transfrontalier renforce la coopération entre la France et l'Allemagne dans de nombreux domaines, tels que le développement économique, l'environnement, les transports et la culture. Il encourage la collaboration entre les entreprises, les universités et les associations locales, ce qui permet de créer des emplois, d'améliorer la qualité de vie des citoyens et de renforcer la cohésion territoriale.

### Des collaborations fructueuses

De plus, le transfrontalier permet de mieux répondre aux défis communs auxquels nous sommes confrontés, tels que la transition écologique, la gestion des risques naturels ou encore la lutte contre la criminalité. En coopérant avec nos voisins, nous trouvons des solutions plus efficaces et plus durables à ces problèmes.

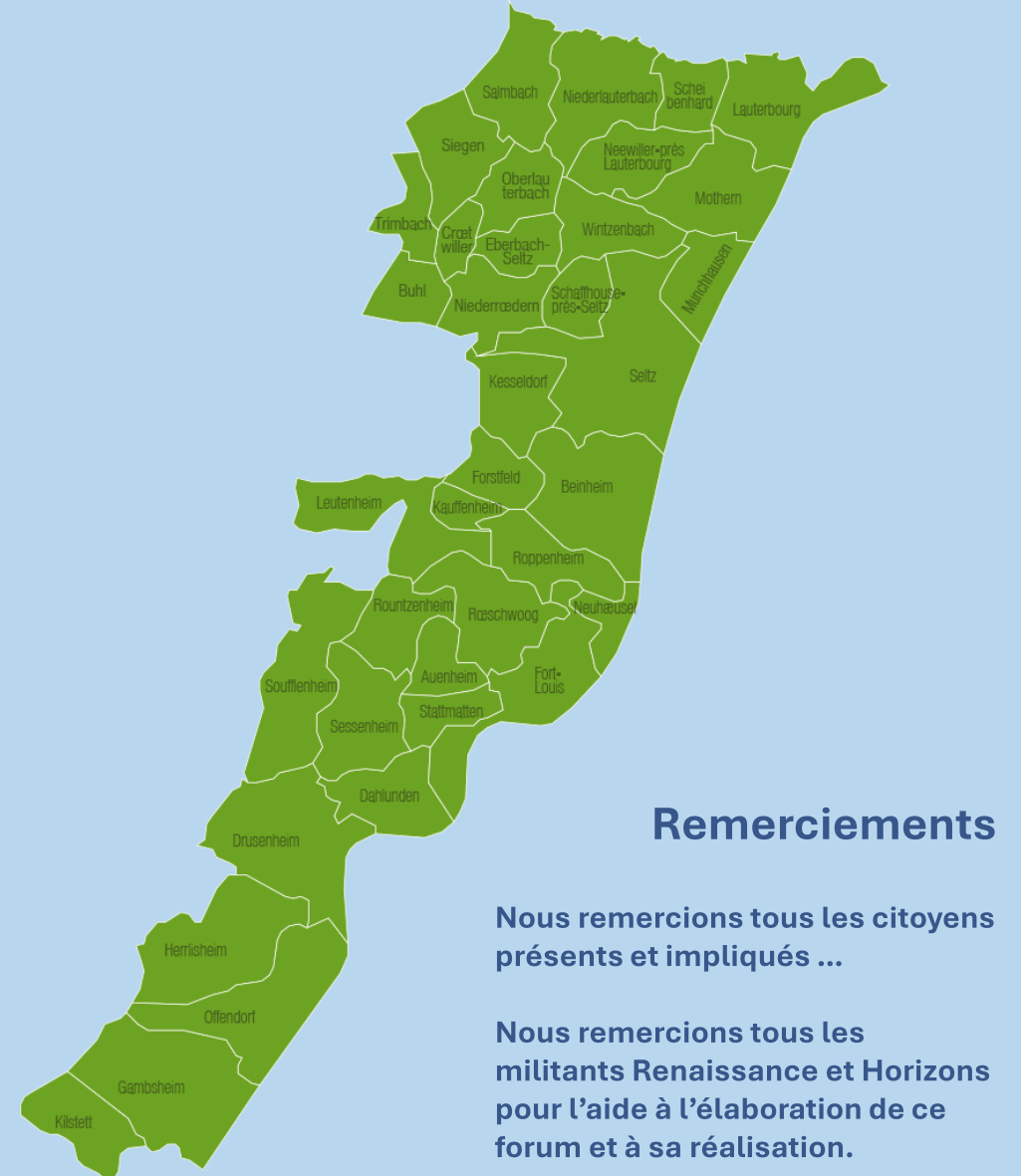
### Un engagement fort

Nous sommes convaincus que le transfrontalier est une chance pour l'Alsace du Nord. C'est pourquoi nous nous engageons à soutenir son développement.

En collaboration avec les autorités locales et nationales, ainsi qu'avec nos partenaires allemands, nous développons des projets concrets et ambitieux pour améliorer la qualité de vie des habitants de la région.

L'Alsace du Nord est un territoire dynamique et tourné vers l'avenir. Le transfrontalier est un élément essentiel de son développement et de sa réussite.

**Stéphanie Kochert et Vincent Thiébaud**  
députés Horizons d'Alsace du nord



## Remerciements

**Nous remercions tous les citoyens présents et impliqués ...**

**Nous remercions tous les militants Renaissance et Horizons pour l'aide à l'élaboration de ce forum et à sa réalisation.**

# Forum public transfrontalier

## Table des matières *(clic gauche sur le chiffre souligné pour atteindre la page)*

### LIMINAIRES

Les experts présents  
Dernière minute sur le télétravail  
Reportage photos

### BILAN

1<sup>ère</sup> table-ronde : Travailler en Allemagne – les travailleurs transfrontaliers  
2<sup>ème</sup> table-ronde : Étudier et pratiquer du sport en Allemagne - Les jeunes transfrontaliers  
3<sup>ème</sup> table-ronde : Consommer et faire ses courses en Allemagne  
4<sup>ème</sup> table-ronde : Se faire soigner - les pratiques des habitants de la bande rhénane

### CONTEXTE

Le contexte géographique de l'Alsace du nord  
La bande rhénane

### COMPARAISON entre le Bade-Wurtemberg et l'Alsace du nord

Les industries  
La santé  
Les études supérieures  
Les mobilités  
L'organisation politique  
Les institutions transfrontalières  
Remerciements

**4 à 6**

4  
5  
6

**7 à 18**

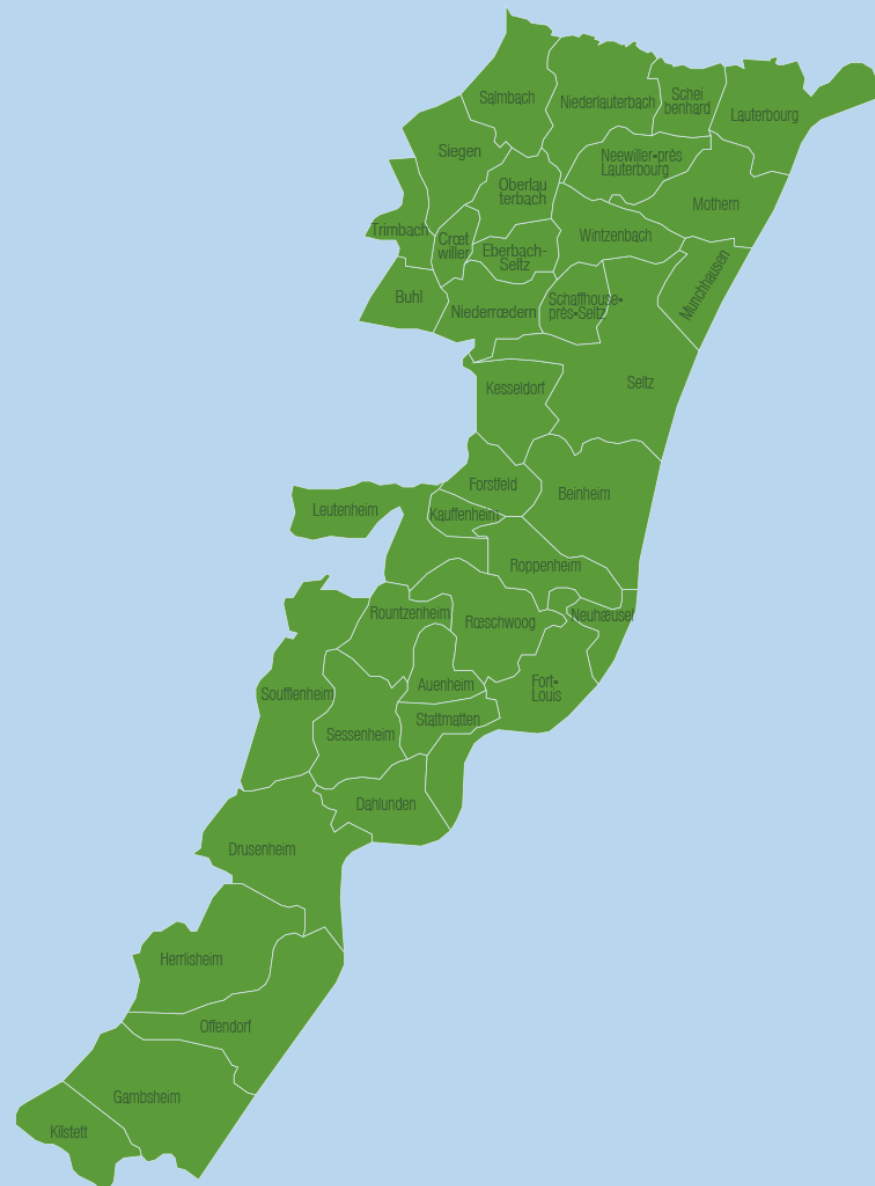
7 à 9  
10 à 11  
12 à 16  
17 à 18

**19 à 21**

19 à 20  
21

**19 à 21**

22  
23  
24  
25  
26 à 27  
28  
29



# Forum public transfrontalier

**11 janvier 2024 à Herrlisheim - Vivre de chaque côté du Rhin**

***Travailler, consommer et faire ses courses, étudier et pratiquer du sport, se soigner***

*Nous avons une vie transfrontalière riche et dynamique de part et d'autre du Rhin ! Vous êtes prêts à discuter des pratiques de votre vie en Alsace du nord ? Réfléchir ensemble sur travailler, faire vos courses, étudier, se faire soigner et pratiquer du sport des deux côtés de cette frontière ! Est-ce la clé d'une vie épanouissante ? Posons-nous ces questions essentielles, et rejoignons-nous pour découvrir les avantages, les problèmes et les améliorations qui doivent nous permettre de profiter totalement de tout ce que cette région transfrontalière nous offre.*



## Les experts présents à chaque table-ronde

Stéphanie ROSER – conseillère INFOBEST et juriste [Eurodistrict PAMINA](#)

Vincent FRICK - enseignant à l'[IUT de Haguenau](#) et référent Relations Internationales [UNISTRA](#)

Christian TIRIOU – directeur général du [Centre Européen de la Consommation](#) (CEC-ZEV)

Dominique MAYER, Directeur adjoint [Centre hospitalier Haguenau-Wissembourg-Bischwiller](#)

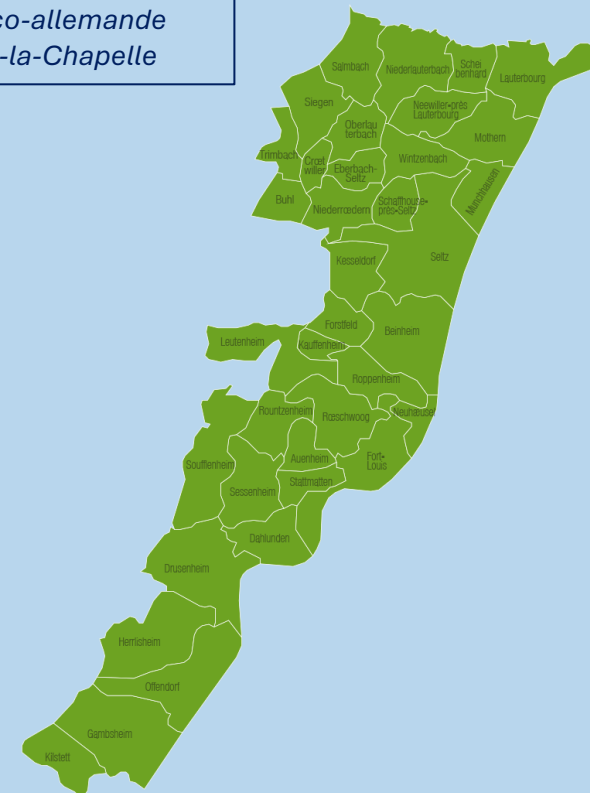
Glenn HOUËL, Directeur délégué [Centre Hospitalier Wissembourg](#)

# Forum public transfrontalier

## DERNIERE MINUTE - TÉLÉTRAVAIL

Depuis la tenue de ce forum, Vincent THIEBAUT - député de la 9<sup>e</sup> circonscription du Bas-Rhin a fait inscrire à l'**ordre du jour** du prochain **Comité de Coopération Transfrontalière franco-allemand** le sujet du **travail transfrontalier** et plus particulièrement du **télétravail**.

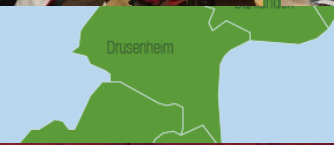
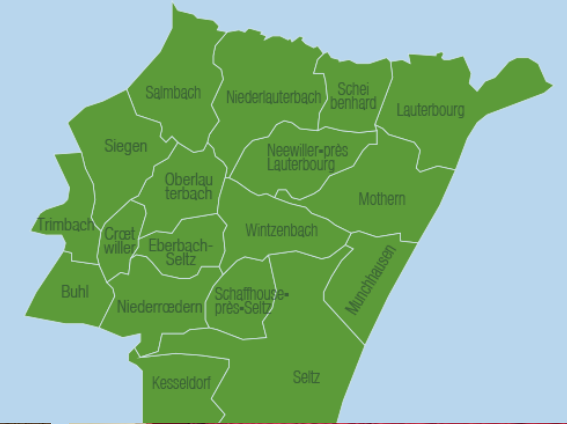
En septembre 2022 et à la demande de Laurence BOONE Secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée de l'Europe, Vincent THIÉBAUT - député de la 9<sup>e</sup> circonscription du Bas-Rhin devient membre du Comité de la coopération franco-allemande chargée de la mise en œuvre du traité d'Aix-la-Chapelle



### Le Comité de coopération transfrontalière - qu'est-ce-que c'est ?

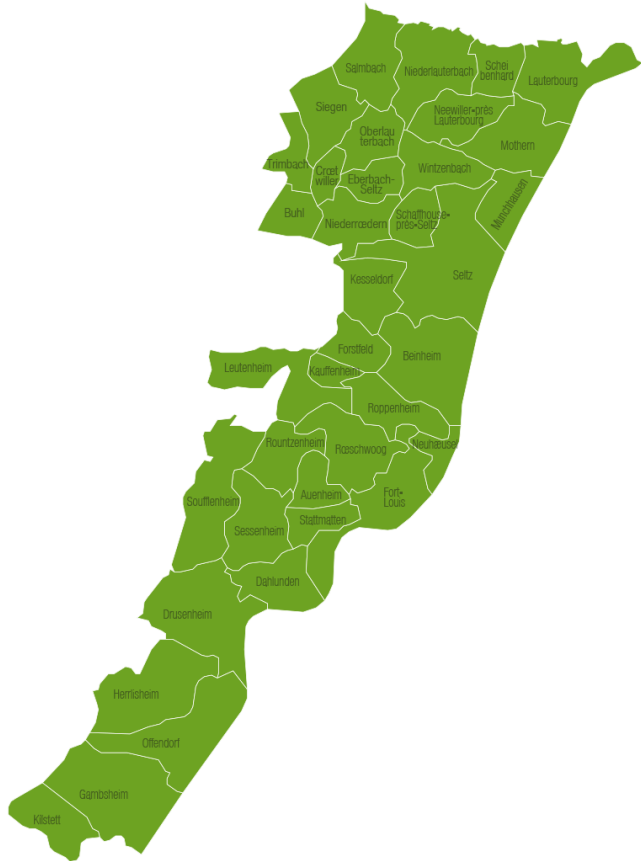
Conformément au traité sur la coopération et l'intégration franco-allemandes signé à Aix-la-Chapelle, le 22 janvier 1991, le Comité de coopération transfrontalière (CCT) a entamé son travail en 2020. Depuis, il s'engage à proposer aux deux gouvernements des solutions pour faciliter davantage la vie de nos concitoyens dans la région frontalière.

# Forum public transfrontalier



# BILAN 1<sup>ère</sup> table-ronde : Travailler en Allemagne – les travailleurs transfrontaliers 1/3

- Travailler en Allemagne : les Législations en vigueur et ses problèmes (indemnité du chômage, CSG et RDS, la sécurité sociale, les impôts, les retraites, le télétravail et ses droits et reconnaissance, ...)
- Les mobilités (le transport, le passage de la frontière, covid, ...)



**SYNTHESE** Nombre de participants : 77 - Expert : Stéphanie ROSER – conseillère INFOBEST et juriste PAMINA. Cette table-ronde faisait partie des plus importantes du Forum. Les débats se sont très rapidement concentrés sur la question du télétravail transfrontalier.

**Le télétravail transfrontalier** Il apparaît que de nombreuses entreprises refusent d'appliquer l'accord-cadre européen sur le télétravail. Celui-ci stipule que le **télétravail transfrontalier ne doit pas représenter plus de 50 % du temps de travail total, soit un maximum de 49%**.

En effet, **ces entreprises craignent la notion d'établissement stable**, ce qui aurait pour conséquence une imposition en France.

Les salariés transfrontaliers sont **frustrés** car, contrairement à eux, **leurs collègues allemands ne sont pas limités en matière de télétravail**.

Les entreprises hésitent également à demander un **rescrit fiscal**, craignant non seulement la réponse de l'administration, mais aussi le manque de fiabilité de cette dernière.

Selon nos informations : Les autorités françaises ont décidé de signer un accord multilatéral, **le 30 juin 2023**, dérogeant aux règlements européens, sur le fondement de **l'article 16 du règlement 883/2004**.

Il permet **de déroger à l'article 13 § 1 a)**, qui prévoit l'affiliation au régime de sécurité sociale de l'État de résidence lorsqu'un travailleur exerce une partie de son activité professionnelle dans cet État et le reste de son activité dans un autre État.

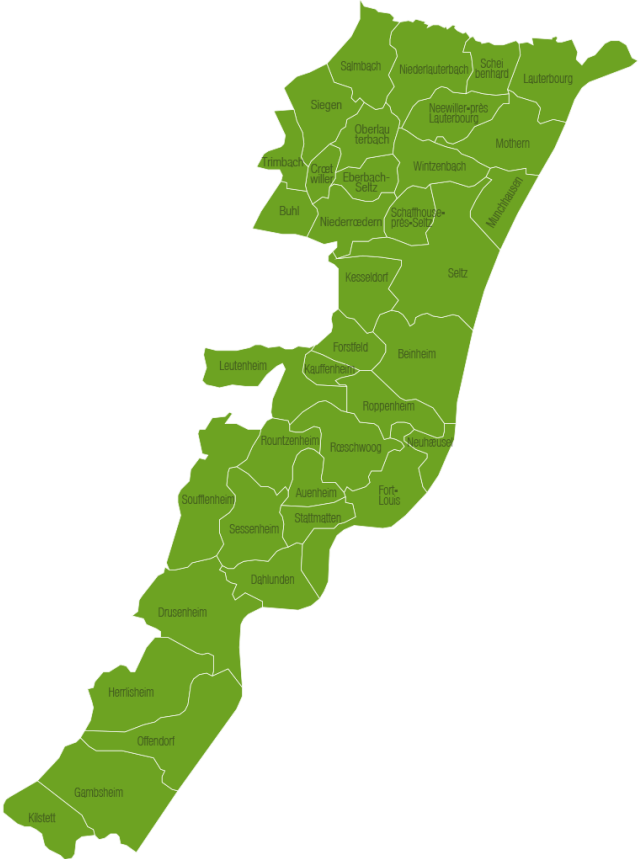
Il est possible de maintenir la législation de sécurité sociale de l'État membre où sont situés les locaux de son employeur, à un salarié télétravaillant dans un autre État, pour une durée entre 25% et 49,99% de son temps de travail total.

## Forum public transfrontalier – 11 janvier 2024 – Herrlisheim

organisé par **Stéphanie Kochert** et **Vincent THIÉBAUT** - députés du Bas-Rhin avec ENSEMBLE ! (militants Renaissance et Horizons Alsace du nord majorité présidentielle).

# BILAN 1<sup>ère</sup> table-ronde : Travailler en Allemagne – les travailleurs transfrontaliers 2/3

- Travailler en Allemagne : les Législations en vigueur et ses problèmes (indemnité du chômage, CSG et RDS, la sécurité sociale, les impôts, les retraites, le télétravail et ses droits et reconnaissance, ...)
- Les mobilités (le transport, le passage de la frontière, covid, ...)



**SYNTHESE** Nombre de participants : 77 - Expert : Stéphanie ROSER – conseillère INFOBEST et juriste PAMINA. Cette table faisait partie des plus importantes du Forum. Les débats se sont très rapidement concentrés sur la question du télétravail transfrontalier.

**La question du risque d'établissement stable** : Une autre question concerne les télétravailleurs qui effectuent régulièrement des déplacements en France, plus précisément dans des zones non transfrontalières. Cela renforce-t-il le risque d'établissement stable ?

Les participants ont le désir de faire avancer ce dossier et de travailler avec les députés pour trouver une solution.

De manière plus générale, les participants ont évoqué la lourdeur administrative qu'ils rencontrent, une lourdeur exacerbée par le manque d'informations, ce qui complique d'autant plus leurs démarches administratives.

**Pour rappel** : La notion d'établissement stable permet de déterminer le **lieu d'imposition d'une activité exercée**, par une entreprise d'un État, dans un autre État. Elle fait l'objet d'une jurisprudence. Les **articles L. 80 B-6° et R\* 80 B-9° du livre des procédures fiscales (LPF)**, s'adresse à tout contribuable résidant dans un État lié à la France par une convention fiscale, dès lors qu'il réalise ou envisage de réaliser une ou plusieurs activités économiques en France sans pour autant choisir une implantation sous la forme d'une société de droit français.

Les **entreprises étrangères doivent avoir recours à la procédure de rescrit** afin d'obtenir l'avis de l'administration « sur la constitution ou pas d'un d'établissement stable en France d'une société étrangère. ». Cette procédure s'adresse aux personnes morales ou physiques résidant à l'étranger. La demande doit être écrite, en langue française.

L'administration dispose d'un délai de **trois mois à compter de la réception de la demande pour répondre. L'absence de réponse dans ce délai « vaut accord tacite validant l'absence d'établissement stable en France ».**

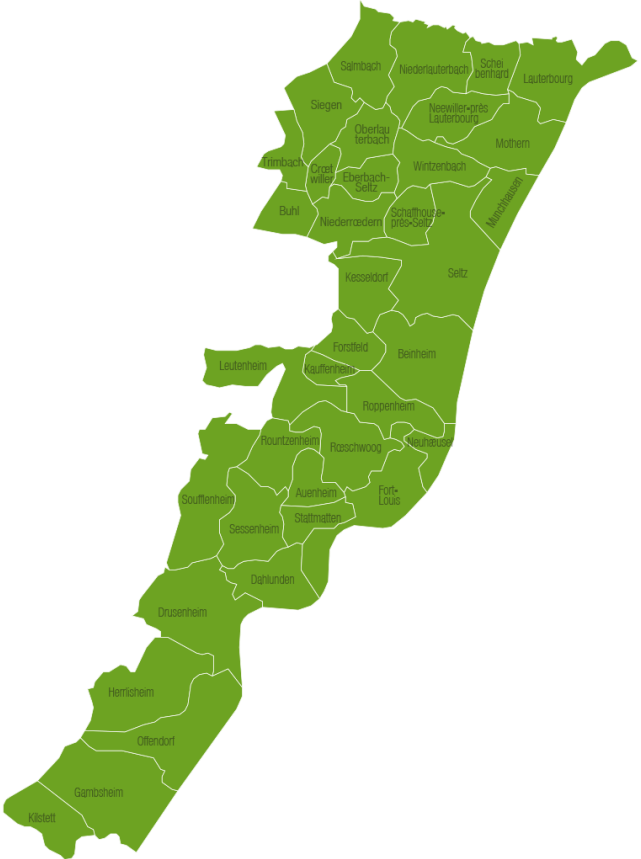
## Forum public transfrontalier – 11 janvier 2024 – Herrlisheim

organisé par **Stéphanie Kochert** et **Vincent THIÉBAUT** - députés du Bas-Rhin avec ENSEMBLE ! (militants Renaissance et Horizons Alsace du nord majorité présidentielle).



# BILAN 1<sup>ère</sup> table-ronde : Travailler en Allemagne – les travailleurs transfrontaliers 3/3

- Travailler en Allemagne : les Législations en vigueur et ses problèmes (indemnité du chômage, CSG et RDS, la sécurité sociale, les impôts, les retraites, le télétravail et ses droits et reconnaissance, ...)
- Les mobilités (le transport, le passage de la frontière, covid, ...)



**SYNTHESE** Nombre de participants : 77 - Expert : Stéphanie ROSER – conseillère INFOBEST et juriste PAMINA. Cette table faisait partie des plus importantes du Forum. Les débats se sont très rapidement concentrés sur la question du télétravail transfrontalier.

### Développement de la notion de proximité – une plus grande prise de décision locale pour être au plus près du quotidien de chacun

Dans le même esprit, la notion de proximité a été mise en avant, avec le souhait que les décisions concernant les travailleurs transfrontaliers soient prises localement, au plus près du quotidien de chacun.

### Conclusion de la table-ronde Travailler en Allemagne

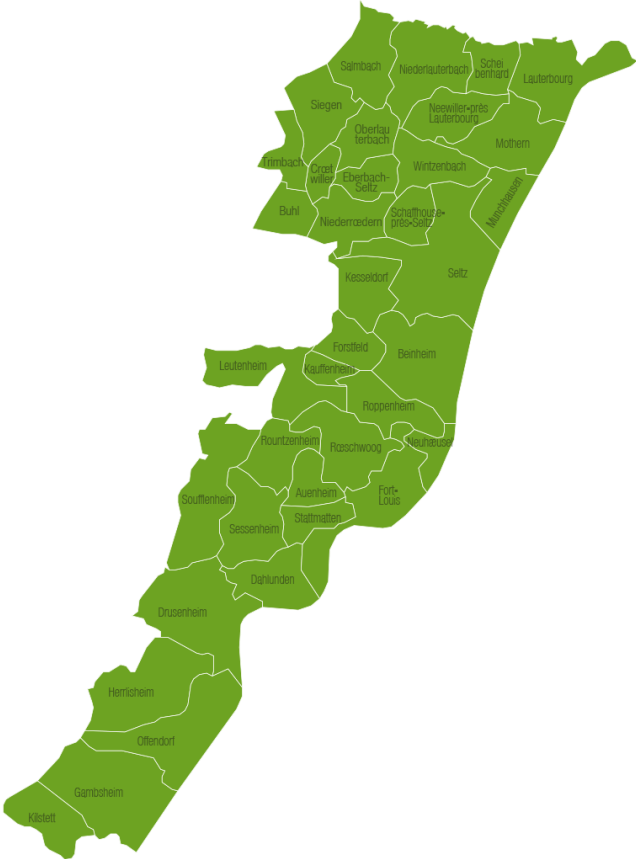
Dans l'ensemble, les débats se sont déroulés dans un esprit positif de travail collectif et d'échange. La volonté de faire avancer les dossiers de manière collective était manifeste.

# Forum public transfrontalier – 11 janvier 2024 – Herrlisheim

organisé par **Stéphanie Kochert** et **Vincent THIÉBAUT** - députés du Bas-Rhin avec ENSEMBLE ! (militants Renaissance et Horizons Alsace du nord majorité présidentielle).

# BILAN 2<sup>ème</sup> table-ronde : Étudier et pratiquer du sport en Allemagne - Les jeunes transfrontaliers 1/2

- Les études supérieures en Allemagne : reconnaissance et équivalence des diplômes, développement des compétences, valorisation de CV, , les échanges divers, ...
- Les jeunes travailleurs et les apprentis (distorsion de l'apprentissage), ...
- Les échanges sportifs et culturels, ...



**SYNTHESE** Nombre de participants : 8 - Expert : Vincent FRICK - enseignant à l'IUT de Haguenau et référent Relations Internationales UNISTRA. Cette table ronde s'est particulièrement centrée sur l'apprentissage de la langue allemande et toutes les problématiques s'y référant. Une idée principale s'en est dégagée : savoir parler une seconde langue est essentiel dans le milieu professionnel, également pour acquérir une souplesse d'esprit, fondamentale dans ce monde changeant.

### Un manque d'ingénieur d'application

**a. Des jeunes ingénieurs davantage intéressés par la recherche et développement.**

**Les ingénieurs en recherche et développement** imaginent de nouveaux produits ou améliorent ceux existant. **Les ingénieurs d'application** sont quant à eux des conseillers techniques, davantage spécialisés. « Ils doivent être en mesure d'identifier et de fournir des solutions fiables pour tous les problèmes techniques. »

La problématique relevée ici, est le manque d'ingénieurs d'application. Un participant à la table-ronde, travaillant dans une société internationale en Allemagne, déplore le désintérêt des jeunes ingénieurs pour la filière d'application.

Une majorité des jeunes se tournent vers la recherche et développement, et prennent par dépit, en cas d'échec, la filière d'application.

**b. Des conventions d'apprentissage pour les masters déficitaires.**

Une ouverture d'esprit sur les débouchés auxquels les étudiants peuvent prétendre doit être envisagée au niveau des établissements pré-baccalauréat.

Les études en alternance ou apprentissage peuvent être une solution dans la découverte et la spécialisation des étudiants en ingénierie. Elles permettent notamment d'acquérir une connaissance fine de l'entreprise.

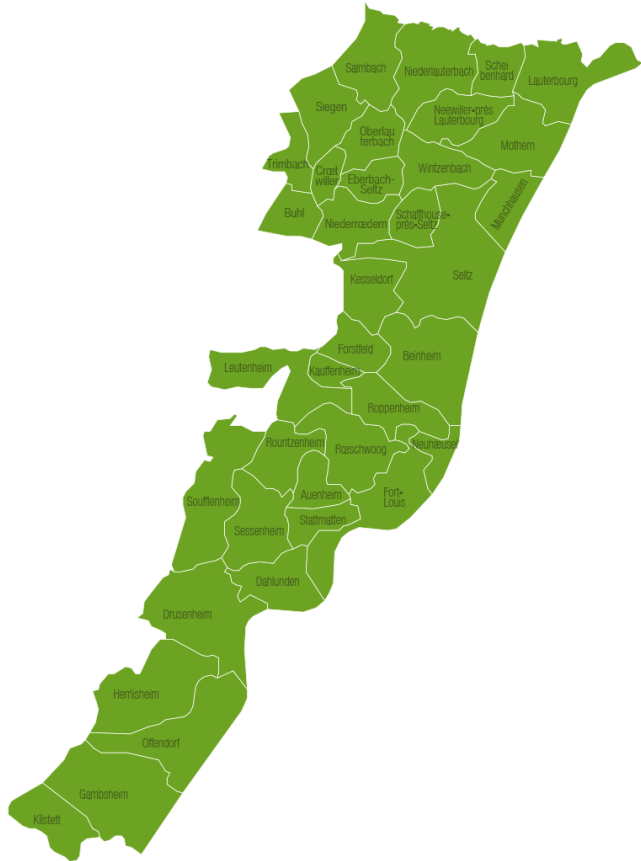
Constat : les conventions d'apprentissage pour les masters ne sont pas suffisamment développées. Il y a donc un blocage pour les étudiants en master souhaitant faire leur apprentissage dans une entreprise allemande. Aucun problème n'est à souligner concernant l'apprentissage en licence.

## Forum public transfrontalier – 11 janvier 2024 – Herrlisheim

organisé par **Stéphanie Kochert** et **Vincent THIÉBAUT** - députés du Bas-Rhin avec ENSEMBLE ! (militants Renaissance et Horizons Alsace du nord majorité présidentielle).

## BILAN 2<sup>ème</sup> table-ronde : Étudier et pratiquer du sport en Allemagne - Les jeunes transfrontaliers 2/2

- Les études supérieures en Allemagne : reconnaissance et équivalence des diplômes, développement des compétences, valorisation de CV, , les échanges divers, ...
- Les jeunes travailleurs et les apprentis (distorsion de l'apprentissage), ...
- Les échanges sportifs et culturels, ...



**SYNTHESE** Nombre de participants : 8 - Expert : Vincent FRICK - enseignant à l'IUT de Haguenau et référent Relations Internationales UNISTRA. Cette table ronde s'est particulièrement centrée sur l'apprentissage de la langue allemande et toutes les problématiques s'y référant. Une idée principale s'en est dégagée : savoir parler une seconde langue est essentiel dans le milieu professionnel, également pour acquérir une souplesse d'esprit, fondamentale dans ce monde changeant.

### Le faible niveau en langue des élèves français

#### **a. Un système d'éducation à réformer**

Pour les participants à la table-ronde, la structure limitante du rapport entre le professeur et l'élève est un problème notoire en France. Il s'agit d'une pratique culturelle où le professeur détient le savoir absolu et l'élève se cantonne en rang de réceptacle de ce savoir.

L'éducation ne laisse aucune place à l'erreur, engendrant une peur du regard de l'autre et une auto-censure. Cela est davantage pénalisant dans les cours de langue où l'expression orale doit être valorisée.

De plus, le système d'éducation en France se base sur la méthode « d'un professeur, une matière », qui pénalise grandement l'apprentissage efficace d'une seconde langue. En Allemagne, l'élève est poussé à participer en cours, au contraire de l'élève français.

Le système français est mal adapté à l'apprentissage d'une langue étrangère, les notes acquises en cours par les élèves ne reflètent pas leur réel niveau.

#### **b. L'immersion totale comme solution**

Autour de la table, un consensus émerge : pour apprendre une langue, il faut valoriser l'immersion totale dans un pays étranger. À l'IUT de Haguenau, un cursus tri-national est déjà proposé. La licence se déroulant sur trois ans, se fait une année en France, une année en Allemagne et une année en Suisse. Cependant, pour les autres licences, cette dimension internationale est négligée. Pour Vincent Frick, une mobilité à l'internationale est à mettre obligatoirement en place à la fin de la troisième année de bachelor (licence).

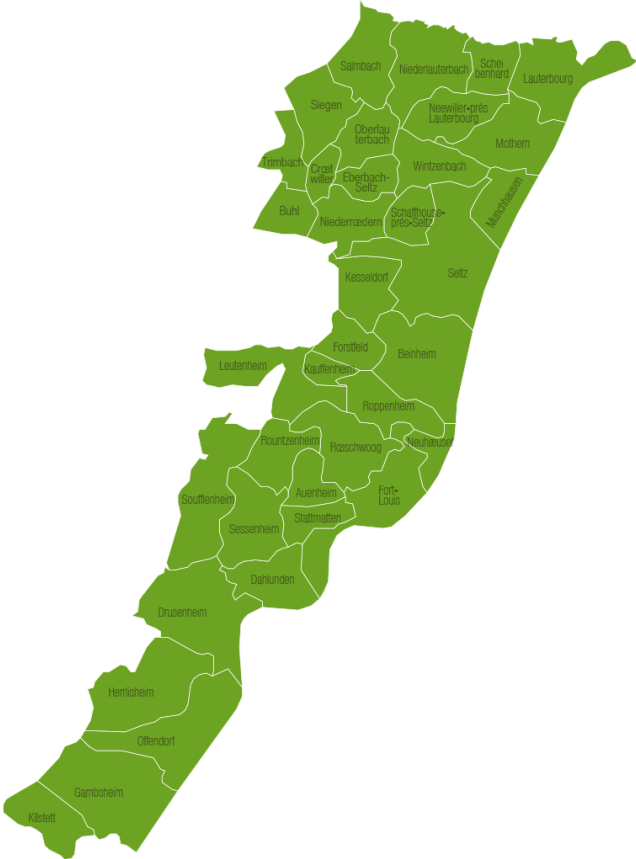
Les cursus bilingues proposés un peu partout sur le territoire alsacien est une avancée majeure. Seulement, ce ne sont qu'en majorité des élèves issus de catégories socio-professionnelles élevées qui s'y inscrivent, le rendant ainsi élitiste.

## Forum public transfrontalier – 11 janvier 2024 – Herrlisheim

organisé par **Stéphanie Kochert** et **Vincent THIÉBAUT** - députés du Bas-Rhin avec ENSEMBLE ! (militants Renaissance et Horizons Alsace du nord majorité présidentielle).

# BILAN 3<sup>ème</sup> table-ronde : Consommer et faire ses courses en Allemagne 1/5

- Quelles sont nos habitudes de consommation ? Cela est-il avantageux ?
- Les achats en Allemagne pénalisent-ils nos commerces locaux et l'économie alsacienne ?
- Quels sont nos recours en cas de litiges ?



**SYNTHESE** Nombre de participants : 23 - Expert : Christian TIRIOU – directeur général du Centre Européen de la Consommation - Zentrum für Europäischen Verbraucherschutz (CEC-ZEV). Durant cette 3<sup>ème</sup> table ronde, plusieurs problématiques ont pu être dégagée et ont amené à de nombreux échanges.

## Une différence de prix marqué entre la France et l'Allemagne ? 1/2

En tant que consommateurs, bons nombres des personnes présentes ont souligné des différences de prix entre les magasins Français et Allemand. Y-a-t 'il un avantage pour les français à faire ces courses en Allemagne. En effet, il y a des avantages à venir faire ses courses, et à consommer plus généralement en Allemagne.

Les articles d'entretien de la maison, d'hygiène et de cosmétique, l'outillage, la nourriture pour animaux, les appareils électroménagers y sont souvent vendus moins chers tout comme le marché automobile.

Au-delà des courses du quotidien en supermarché, une idée des habitudes de consommation des habitants de la région frontalière en analysant les consultations individuelles réalisées par le Centre Européen de la Consommation.

Sur les 5 dernières années, l'association franco-allemande a répondu à environ 40 000 requêtes par an (informations, résolutions de cas, ...) dont environ 3 500 dans la région frontalière (Grand Est, Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat, Sarre).

En 2023, le service pour la région frontalière franco-allemande a été sollicité à 3 821 reprises : 1 602 Bade-Wurtemberg, 522 Rhénanie-Palatinat et de la Sarre, 1 697 de la Région Grand Est. Nationalités : 2 124 Allemands 1 697 Français.

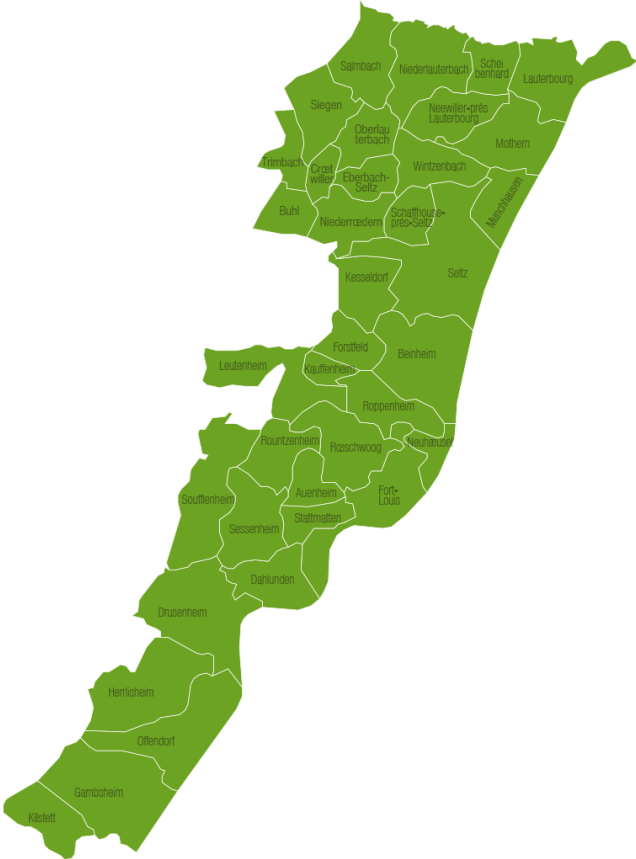
Comme souligné par M. Christian TIRIOU, le CEC-ZEV va publier prochainement une **enquête comparative des prix** issue du ministère de la Consommation du Bade-Wurtemberg. Ce dernier permettra de **mieux comprendre ces variations de prix et voir si la différence de prix entre la France et l'Allemagne est toujours autant marquée.**

# Forum public transfrontalier – 11 janvier 2024 – Herrlisheim

organisé par **Stéphanie Kochert** et **Vincent THIÉBAUT** - députés du Bas-Rhin avec ENSEMBLE ! (militants Renaissance et Horizons Alsace du nord majorité présidentielle).

# BILAN 3<sup>ème</sup> table-ronde : Consommer et faire ses courses en Allemagne 2/5

- Quelles sont nos habitudes de consommation ? Cela est-il avantageux ?
- Les achats en Allemagne pénalisent-ils nos commerces locaux et l'économie alsacienne ?
- Quels sont nos recours en cas de litiges ?



**SYNTHESE** Nombre de participants : 23 - Expert : Christian TIRIOU – directeur général du Centre Européen de la Consommation - Zentrum für Europäischen Verbraucherschutz (CEC-ZEV). Durant cette 3<sup>ème</sup> table ronde, plusieurs problématiques ont pu être débattues et ont amené à de nombreux échanges.

## Une différence de prix marqué entre la France et l'Allemagne ? 2/2

Des cas particuliers ont également été abordés :

Pour le paiement par carte en Allemagne ?

- o Grâce à l'**Espace Unique de Paiement en Euros**, communément appelé SEPA, vous pouvez **payer en Allemagne au même tarif qu'une transaction en France**.
- o Depuis 2018, les **frais supplémentaires pour paiement par carte bancaire**, virement ou prélèvement en euros **sont interdits**.

## **Conclusion sur le sujet de la différence de prix**

Vivre sur la bande rhénane est une chance pour le consommateur. Il peut ainsi chercher le meilleur service, le meilleur prix, la meilleure prestation, néanmoins il faut être vigilant.

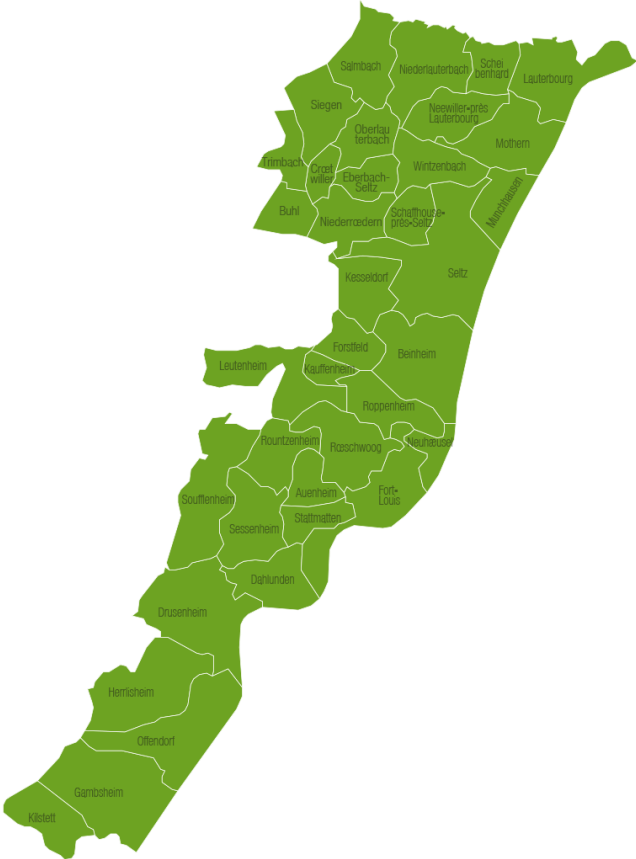
Le CEC-ZEV encourage les consommateurs en région frontalière à « **consommer malin** ». Comparer produits et services en tenant compte du prix (indicateur majeur lors de la consommation) et de la qualité des produits ou du service.

# Forum public transfrontalier – 11 janvier 2024 – Herrlisheim

organisé par **Stéphanie Kochert** et **Vincent THIÉBAUT** - députés du Bas-Rhin avec ENSEMBLE ! (militants Renaissance et Horizons Alsace du nord majorité présidentielle).

# BILAN 3<sup>ème</sup> table-ronde : Consommer et faire ses courses en Allemagne 3/5

- Quelles sont nos habitudes de consommation ? Cela est-il avantageux ?
- Les achats en Allemagne pénalisent-ils nos commerces locaux et l'économie alsacienne ?
- Quels sont nos recours en cas de litiges ?



**SYNTHESE** Nombre de participants : 23 - Expert : Christian TIRIOU – directeur général du Centre Européen de la Consommation - Zentrum für Europäischen Verbraucherschutz (CEC-ZEV). Durant cette 3<sup>ème</sup> table ronde, plusieurs problématiques ont pu être dégagée et ont amené à de nombreux échanges.

## Les achats en Allemagne / France : un frein pour nos commerces locaux et l'économie alsacienne ?

L'Allemagne et la France sont comme constater le théâtre d'une mobilité transfrontalière fréquente. Cependant, derrière cette facilité de déplacement se pose la question des répercussions sur les commerces locaux et l'économie en Alsace.

En voyant les chiffres 2023 avancées par le CCI Alsace Eurométropole, entre juillet 2020 et juillet 2023 le nombre de commerces de détail a **augmenté de 17%** (de 17 783 à 20 740). Sur la même période, 130 restaurants traditionnels ont été créés en Alsace (de 3 030 à 3 160 soit 4% d'augmentation).

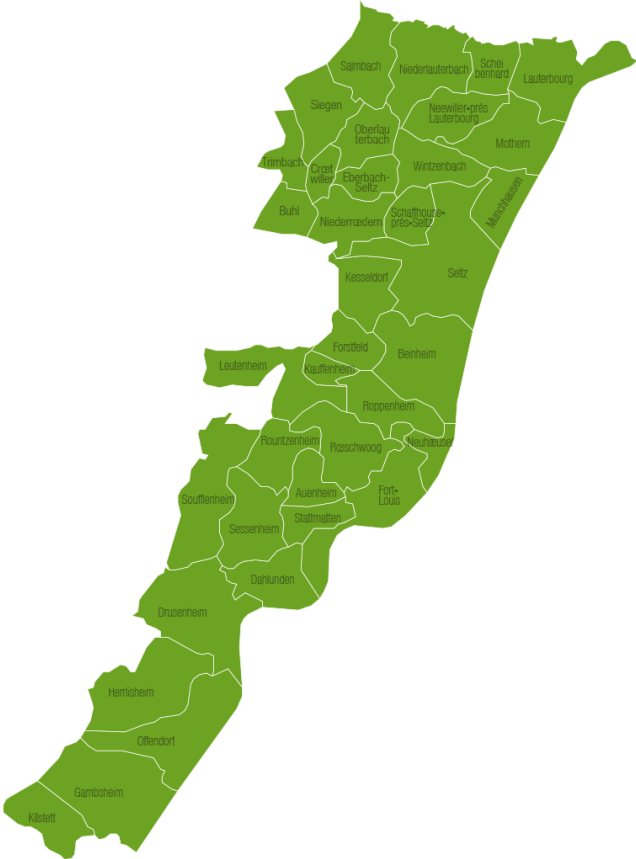
Ainsi on peut constater que l'Allemagne et la France rentrent dans le principe du marché européen avec une libre prestation des services et une libre circulation des biens. De ce fait, une concurrence existe et des avantages existent pour les deux territoires.

# Forum public transfrontalier – 11 janvier 2024 – Herrlisheim

organisé par **Stéphanie Kochert** et **Vincent THIÉBAUT** - députés du Bas-Rhin avec ENSEMBLE ! (militants Renaissance et Horizons Alsace du nord majorité présidentielle).

# BILAN 3<sup>ème</sup> table-ronde : Consommer et faire ses courses en Allemagne 4/5

- Quelles sont nos habitudes de consommation ? Cela est-il avantageux ?
- Les achats en Allemagne pénalisent-ils nos commerces locaux et l'économie alsacienne ?
- Quels sont nos recours en cas de litiges ?



**SYNTHESE** Nombre de participants : 23 - Expert : Christian TIRIOU – directeur général du Centre Européen de la Consommation - Zentrum für Europäischen Verbraucherschutz (CEC-ZEV). Durant cette 3<sup>ème</sup> table ronde, plusieurs problématiques ont pu être dégagée et ont amené à de nombreux échanges.

### En tant que transfrontalier : quels sont mes recours en cas de litiges ?

Pour les litiges de consommation transfrontaliers, il est possible de les résoudre à l'amiable :

- En **négociation avec le professionnel** ;
- En sollicitant les services du **Centre Européen de la Consommation** (75 % des cas sont traités et offre ces services gratuitement ;
- En ayant recours à un **médiateur** via la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges.

En cas d'impossibilité, des procédures européennes existent, ce sont les procédures judiciaires européennes simplifiées :

### **Règlement des petits litiges (moins de 5 000€) :**

- Peut être engagée pour une demande relative au versement d'une somme d'argent, à la livraison d'un bien, aux dommages causés par un accident.
- La représentation par un avocat est facultative
- La procédure se déroule quasi-exclusivement à l'écrit (audience facultative)
- Le litige est généralement réglé plus rapidement

### **Injonction de payer**

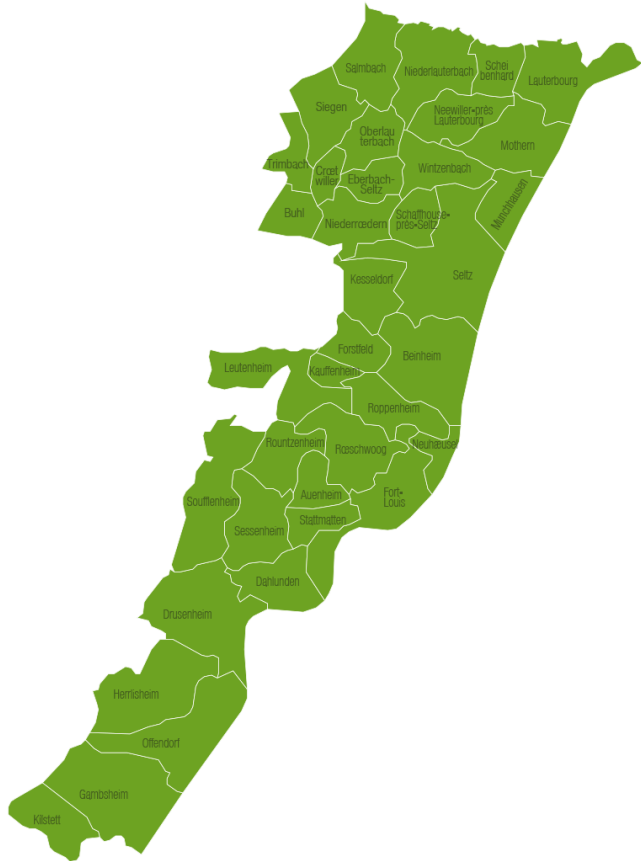
- Le recours à cette procédure d'injonction de payer porte uniquement sur des créances non contestées sous la forme d'une somme d'argent.
- Le litige est généralement résolu plus rapidement qu'avec une procédure nationale d'injonction de payer

# Forum public transfrontalier – 11 janvier 2024 – Herrlisheim

organisé par **Stéphanie Kochert** et **Vincent THIÉBAUT** - députés du Bas-Rhin avec ENSEMBLE ! (militants Renaissance et Horizons Alsace du nord majorité présidentielle).

## BILAN 3<sup>ème</sup> table-ronde : Consommer et faire ses courses en Allemagne 5/5

- Quelles sont nos habitudes de consommation ? Cela est-il avantageux ?
- Les achats en Allemagne pénalisent-ils nos commerces locaux et l'économie alsacienne ?
- Quels sont nos recours en cas de litiges ?



**SYNTHESE** Nombre de participants : 23 - Expert : Christian TIRIOU – directeur général du Centre Européen de la Consommation - Zentrum für Europäischen Verbraucherschutz (CEC-ZEV). Durant cette 3<sup>ème</sup> table ronde, plusieurs problématiques ont pu être dégagée et ont amené à de nombreux échanges.

### Face à la problématique de locataires allemands qui ne payent pas

Les bailleurs français se retrouvent souvent dans une situation compliquée et n'ont souvent pas connaissance des recours pour pallier ce genre de situation.

### Le CEC propose le projet « Justice sans frontière » : Point de contact franco-allemand pour la justice en région frontalière

- La case justice peut souvent être une démarche complexe en raison de l'absence de maîtrise de la langue du pays voisin, de la méconnaissance du système judiciaire de l'autre État ou de l'incapacité à déterminer le bon interlocuteur.
- Pour aider les consommateurs français et allemands, le CEC a lancé cette année le projet Interreg « Justice sans frontière », qui se propose de simplifier l'accès au droit transfrontalier.

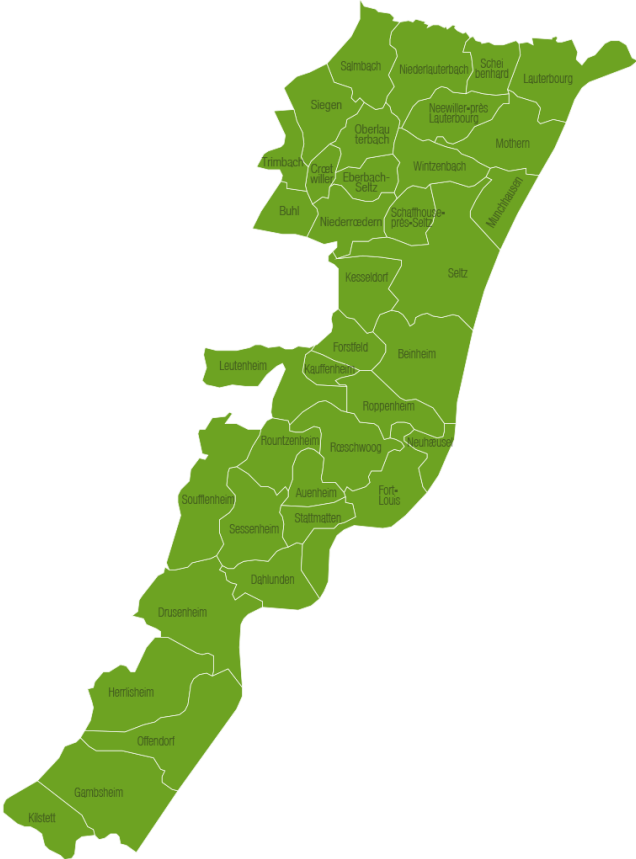
## Forum public transfrontalier – 11 janvier 2024 – Herrlisheim

organisé par **Stéphanie Kochert** et **Vincent THIÉBAUT** - députés du Bas-Rhin avec ENSEMBLE ! (militants Renaissance et Horizons Alsace du nord majorité présidentielle).



# BILAN 4<sup>ème</sup> table-ronde : Se faire soigner - les pratiques des habitants de la bande rhénane 1/2

- Peut-on se faire soigner en Allemagne ? (mobilité des patients et des professionnels de santé dans les territoires frontalières concernés, ...)
- Existe-t-il des accords ? et qu'en est-il des prises en charges ? (complémentarité des offres de soins en fonction des besoins recensés)
- Les secours d'urgence peuvent-ils être pris en charge par des professionnels de santé transfrontaliers ?



**SYNTHESE** Nombre de participants : 12 - Expert : Dominique MAYER, Directeur adjoint Centre hospitalier Haguenau, Wissembourg, Bischwiller et Glenn HOUËL, Directeur délégué Centre Hospitalier Wissembourg

### Distinction soins urgents et soins programmés

Pour les 1ers prise en charge directe de la CPAM

Pour les 2nds : nécessité de faire une demande d'autorisation préalable auprès de la CPAM via le formulaire S2 pour obtenir la prise en charge

Concernant les soins pour maladies chroniques ou soins longue durée : pas de prise en charge sauf dérogation exceptionnelle de la CPAM mais c'est encore très compliqué à obtenir.

### Exemple de coopération transfrontalière : maternité de Wissembourg

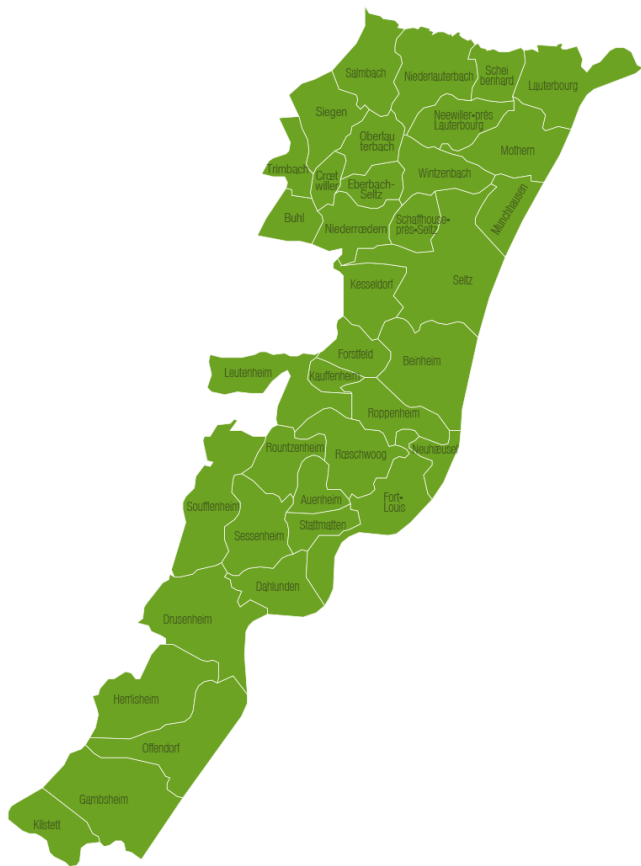
Une convention avec les caisses allemandes et françaises permet aux femmes allemandes de venir accoucher à Wissembourg sans avoir un accord préalable. C'est opérationnel depuis 2 ans.

# Forum public transfrontalier – 11 janvier 2024 – Herrlisheim

organisé par **Stéphanie Kochert** et **Vincent THIÉBAUT** - députés du Bas-Rhin avec ENSEMBLE ! (militants Renaissance et Horizons Alsace du nord majorité présidentielle).

## BILAN 4<sup>ème</sup> table-ronde : Se faire soigner - les pratiques des habitants de la bande rhénane 2/2

- Peut-on se faire soigner en Allemagne ? (mobilité des patients et des professionnels de santé dans les territoires frontaliers concernés, ...)
- Existe-t-il des accords ? et qu'en est-il des prises en charges ? (complémentarité des offres de soins en fonction des besoins recensés)
- Les secours d'urgence peuvent-ils être pris en charge par des professionnels de santé transfrontaliers ?



**SYNTHESE** Nombre de participants : 12 - Expert : Dominique MAYER, Directeur adjoint Centre hospitalier Haguenau, Wissembourg, Bischwiller et Glenn HOUËL, Directeur délégué Centre Hospitalier Wissembourg

### Projet d'une Maison Transfrontalière de Santé

Projet en cours de discussion pour mettre en place cette maison dans le secteur de Wissembourg mais c'est compliqué car il y a un manque de médecins à la fois en Allemagne et en France et il faut trouver des professionnels qui acceptent de relever ce challenge.

### Conclusion

Il y a de réels progrès concernant la coopération franco-allemande en matière de santé mais les circuits administratifs restent très rigides.

De plus, il serait pertinent de supprimer le nécessaire accord préalable de la CPAM qui est encore imposé pour de nombreux soins.

## Forum public transfrontalier – 11 janvier 2024 – Herrlisheim

organisé par **Stéphanie Kochert** et **Vincent THIÉBAUT** - députés du Bas-Rhin avec ENSEMBLE ! (militants Renaissance et Horizons Alsace du nord majorité présidentielle).

## Alsace du nord

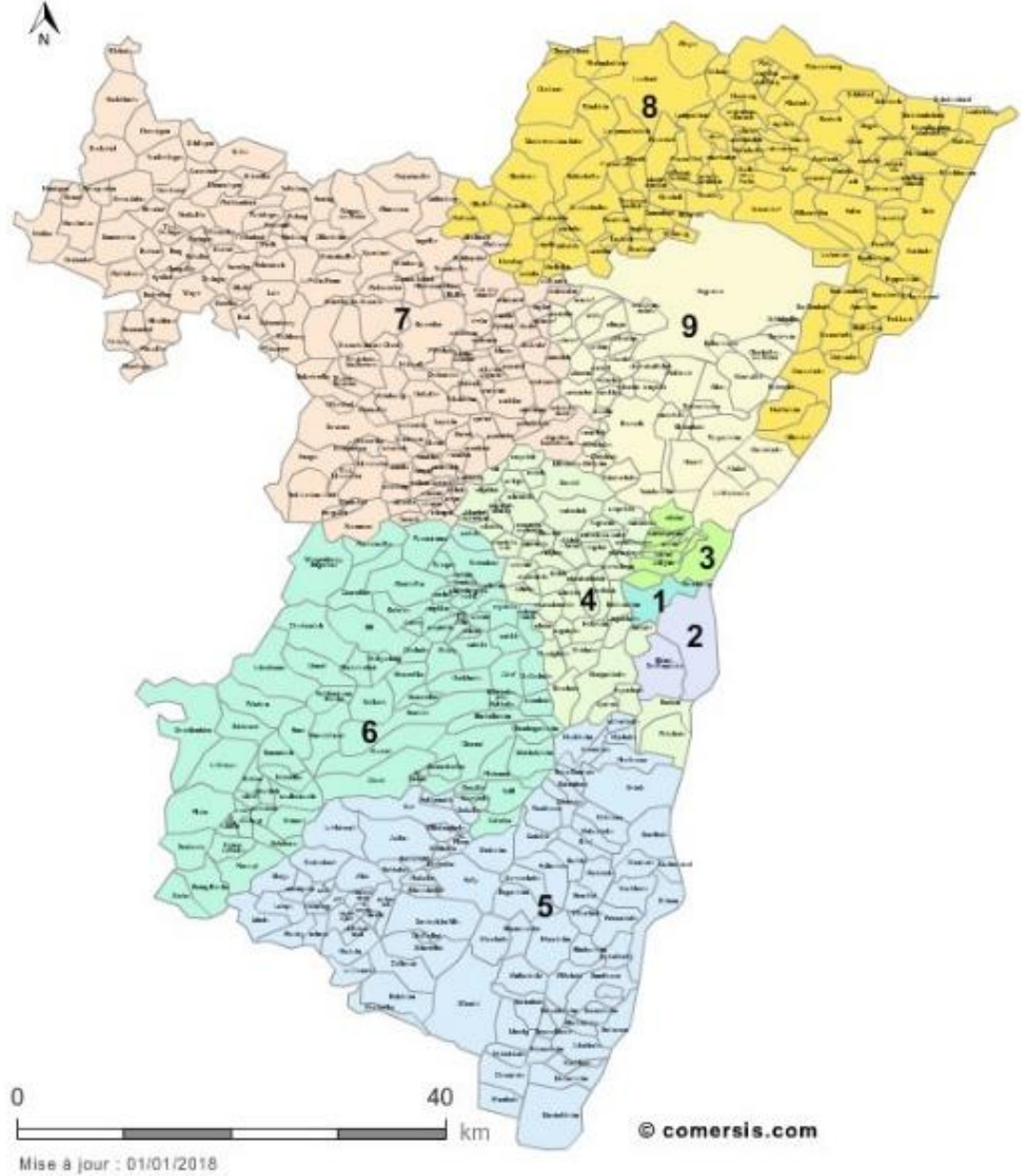
### Situation

Dans l’esprit des auteurs de ce bilan, on comprend « Alsace du nord » par les territoires des 8ème et 9ème Circonscription du Bas-Rhin.

Les élus représentant les citoyens à l’Assemblée nationale sont Stéphanie Kochert pour la 8ème Circonscription du Bas-Rhin et Vincent THIEBAUT pour la 9ème circonscription du Bas-Rhin.

**Citoyens**

*L’Alsace du nord constitue la **4ème agglomération d’Alsace** en nombre d’habitants derrière Strasbourg, Mulhouse et Colmar.  
Il compte près de 249 000 habitants répartis dans 144 communes qui ne vivent pas selon les mêmes réalités (sécurité, emploi, transport, soin, ...) qu’au sein des agglomérations plus urbaines comme l’Euro Métropole de Strasbourg.*



# Forum public transfrontalier – 11 janvier 2024 – Herrlisheim

organisé par **Stéphanie Kochert** et **Vincent THIÉBAUT** - députés du Bas-Rhin avec ENSEMBLE ! (militants Renaissance et Horizons Alsace du nord majorité présidentielle).

## 9<sup>ème</sup> circonscription - 124 017 habitants



Elle comprend les cantons de Brumath, Haguenau, Communes de : Bischwiller, Oberhoffen-sur-Moder, Rohrwiller, Schirrheim, Schirrhoffen (issues du canton de Bischwiller).

La 9<sup>e</sup> circonscription du Bas-Rhin est composée des communes de Batzendorf, Bernolsheim, Berstheim, Bietlenheim, Bilwisheim, Bischwiller, Brumath, Dauendorf, Donnenheim, Eckwersheim, Gamsheim, Geuderthaim, Gries, Haguenau, Hochstett, HSrdt, Huttendorf, Kaltenhouse, Kilstett, Krautwiller, Kriegsheim, Kurtzenhouse, La Wantzenau, Mittelschaeffolsheim, Mommenheim, Morschwiller, Niederschaeffolsheim, Oberhoffen-sur-Moder, Ohlungen, Olwisheim, Rohrwiller, Rottelsheim, Schirrheim, Schirrhoffen, Schweighouse-sur-Moder, Uhlwiller, Vendenheim, Wahlenheim, Weitbruch, Weyersheim, Wintershouse, Wittersheim.

## 8<sup>ème</sup> circonscription - 124 944 habitants



Elle comprend les cantons de Bischwiller (moins les communes de Bischwiller, Oberhoffen-sur-Moder, Rohrwiller, Schirrheim, Schirrhoffen), Lauterbourg, Niederbronn-les-Bains, Seltz, Sultz-sous-Forêts, Wissembourg et Woerth.

La 8<sup>e</sup> circonscription du Bas-Rhin est composée des communes de Aschbach, Beinheim, Betschdorf, Biblisheim, Bitschhoffen, Buhl, Cleebourg, Climbach, Crœttwiller, Dalhunden, Dambach, Dieffenbach-lès-Wœrth, Drachenbronn-Birlenbach, Drusenheim, Durrenbach, Eberbach-Seltz, Engwiller, Eschbach, Forstfeld, Forstheim, Fort-Louis, Frœschwiller, Groersdorf, Gumbrechtshoffen, Gundershoffen, Gunstett, Hatten, Hegeney, Herrlisheim, Hoffen, Hunspach, Ingolsheim, Kauffenheim, Keffenach, Kesseldorf, Kindwiller, Kutzenhausen, Lampertsloch, Langensultzbach, Laubach, Lauterbourg, Lembach, Leutenheim, Lobsann, Memmelshoffen, Merkwiler-Pechelbronn, Mertzwiller, Mietesheim, Morsbronn-les-Bains, Mothern, Munchhausen, Neewiller-près-Lauterbourg, Neuhaeusel, Niederbronn-les-Bains, Niederlauterbach, Niederrœdern, Niedersteinbach, Oberbronn, Oberdorf-Spachbach, Oberhoffen-lès-Wissembourg, Oberlauterbach, Oberœdern, Obersteinbach, Offendorf, Offwiller, Preuschdorf, Reichshoffen, Retschwiller, Riedseltz, Rittershoffen, Roppenheim, Rothbach, Rott, Rountzenheim-Auenheim, Rœschwoog, Salmbach, Schaffhouse-près-Seltz, Scheibenhard, Schleithal, Schœnenbourg, Seebach, Seltz, Sessenheim, Siegen, Soufflenheim, Sultz-sous-Forêts, Stattmatten, Steinseltz, Stundwiller, Surbourg, Trimbach, Uhrwiller, Uttenhoffen, Val-de-Moder (partie de commune), Walbourg, Windstein, Wingen, Wintzenbach, Wissembourg, Wœrth, Zinswiller.

# Forum public transfrontalier – 11 janvier 2024 – Herrlisheim

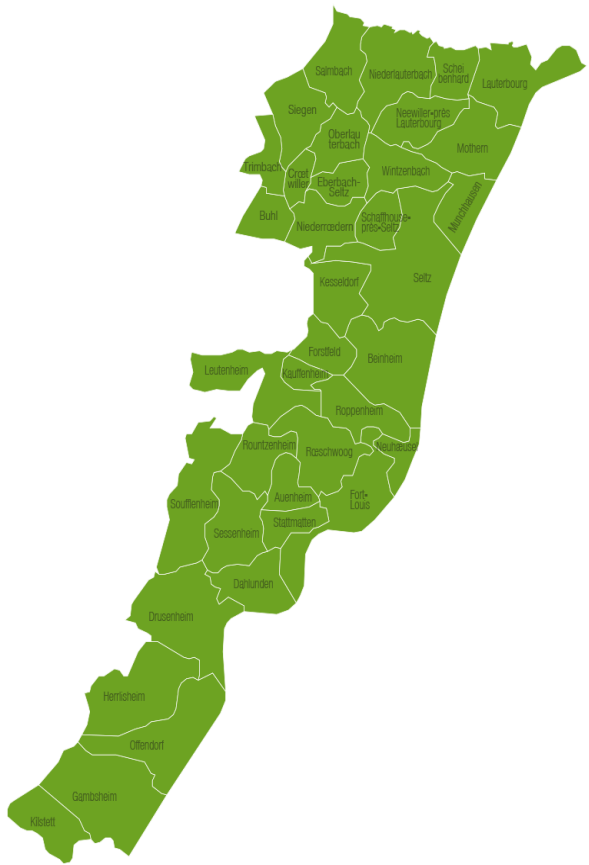
organisé par **Stéphanie Kochert** et **Vincent THIÉBAUT** - députés du Bas-Rhin avec ENSEMBLE ! (militants Renaissance et Horizons Alsace du nord majorité présidentielle).

## Focus sur la bande rhénane transfrontalière

La bande rhénane est au cœur de la région du Rhin supérieur. Elle est organisée dans un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR). Le PETR est un établissement public. Il a vocation à fédérer ses membres pour la mise en œuvre d'un projet commun d'aménagement et de développement du territoire.

Regroupant 36 communes et 56 000 habitants, sur un territoire allant de Lauterbourg à Kilstett, le PETR de la Bande Rhénane Nord comprend 60 délégués.

Le PETR comprend également un conseil de développement composé de représentants des activités économiques, sociales, culturelles, éducatives, scientifiques et associatives existant sur son territoire.



## Emploi et Chômage en Alsace du nord

Le territoire de l'Alsace du nord est considéré en situation de plein-emploi selon la définition du Bureau International du Travail (BIT). Il affiche un **taux de chômage inférieur à 4.5 %** et comprend les bassins d'emploi de Haguenau et Wissembourg (chiffres 2023).



### Alsace du Nord

D'après les données de l'URSSAF, 20 606 industries ont été recensées en Alsace du Nord en 2022



### Présence du Bade-Wurtemberg en France

- Exportations du Bade-Wurtemberg (2020) : 14Mds € (soit 7,4% des exportations du Land) ce qui place la France comme 4ème client mondial du Land.
- Stocks d'investissements directs étrangers – IDE5 (2019) : 11,86 Mds € (soit 23,9% du total des IDE allemands en France), soit 555 entreprises ayant réalisé 51 Mds € de CA et employant 94 000 salariés.

Source Service Economique Régional de Berlin - République Française - Novembre 2021

### Présence de la France en Bade-Wurtemberg

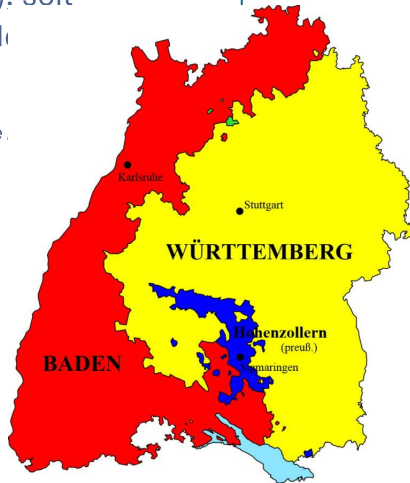
GTAI (Germany Trade & Invest) dénombre environ 9506 entreprises françaises de toutes tailles, qui emploient 52000 salariés en Bade-Wurtemberg. Selon ces chiffres, 19% des entreprises françaises en Allemagne sont implantées dans le Bade-Wurtemberg, soit 13% des effectifs7 générés en Allemagne par des firmes françaises.

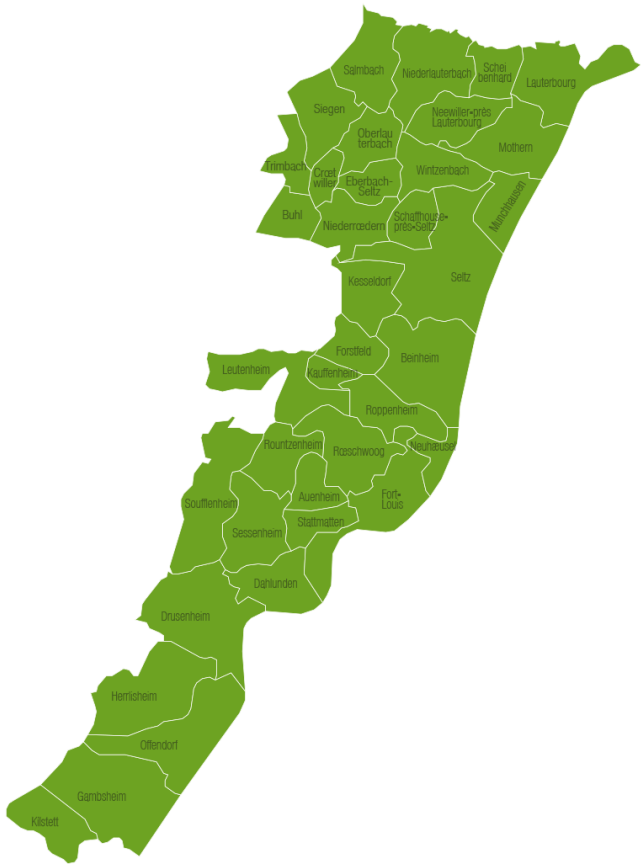
- Importations du Bade-Wurtemberg (2020) : 10,5 Mds € (6% des importations du Land), ce qui place la France en 7ème fournisseur du Bade-Wurtemberg.
- Stocks d'investissements directs étrangers - IDE (2019) : 2,397 Mds € (soit 7,6% du total des IDE français en Allemagne), soit 173 entreprises ayant réalisé 11,7 M CA et employant 36 000 salariés.

Source Service Economique Régional de Berlin - République. Novembre 2021

### Bade Wurtemberg

Le Bade-Wurtemberg regroupe 277 "hidden champions", autrement dit les PME développant des produits hautement spécialisés, présentes sur le marché mondial.



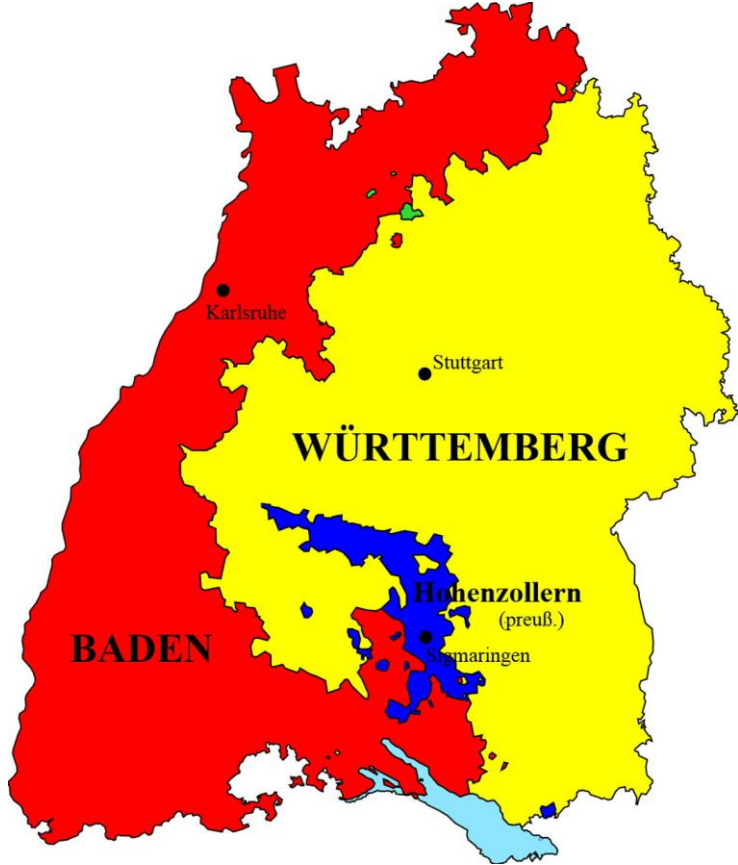


### Focus Santé sur la bande rhénane transfrontalière

Selon l’INSEE, il y a 4743 médecins généralistes et spécialisés dans le Bas-Rhin soit 408 médecins pour 100 000 habitants.

Il existe une coopération hospitalière en **Alsace du nord** entre Bischwiller, Haguenau et Wissembourg.

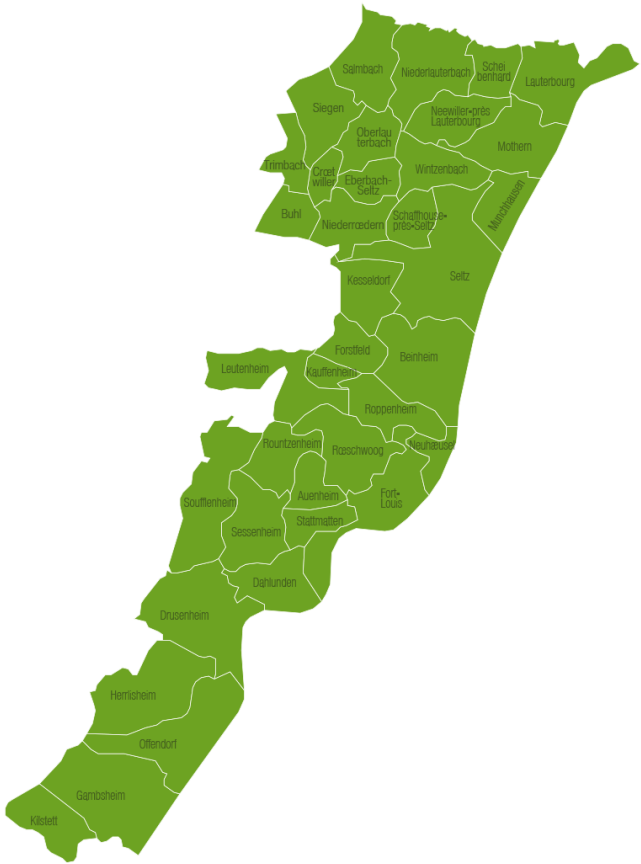
Dans le **Bade-Wurtemberg**, en 2017 étaient recensés 265 hôpitaux soit 55 780 lits.



# Forum public transfrontalier – 11 janvier 2024 – Herrlisheim

organisé par **Stéphanie Kochert** et **Vincent THIÉBAUT** - députés du Bas-Rhin avec ENSEMBLE ! (militants Renaissance et Horizons Alsace du nord majorité présidentielle).





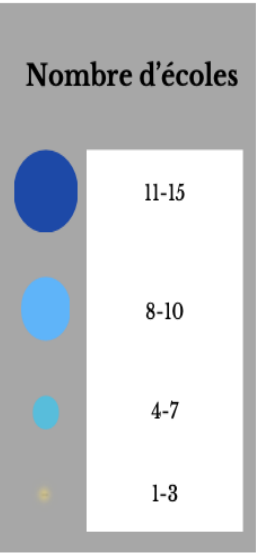
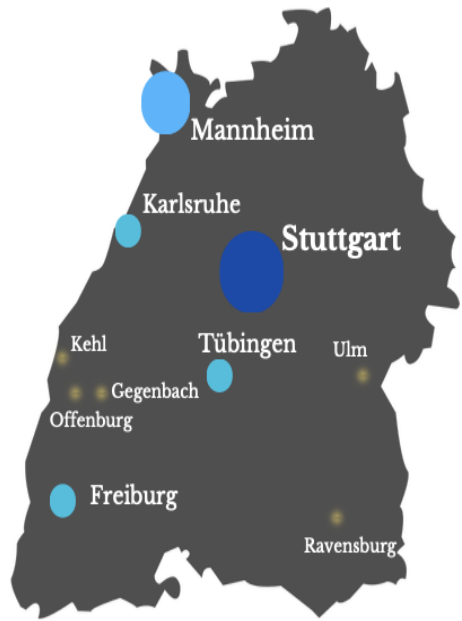
### Focus Études sur la bande rhénane transfrontalière

En Alsace du Nord, un établissement supérieur est recensé, il s'agit de l'IUT de Haguenau.

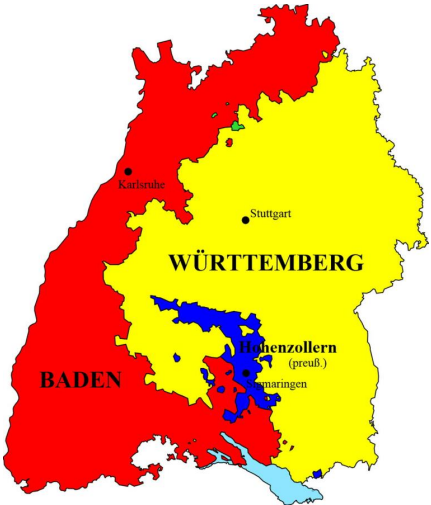
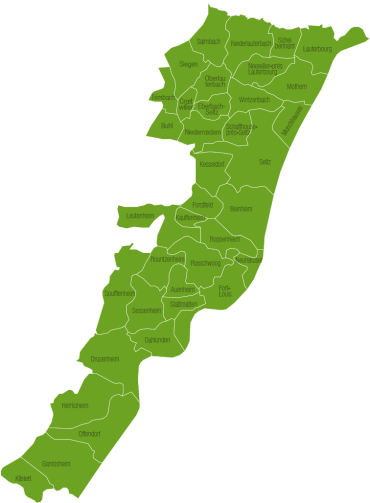
Il y a plus de 200 établissements d'enseignement supérieur dans le Bade-Wurtemberg.

C'est un des Länder avec le plus d'établissements d'enseignement supérieur en Allemagne.

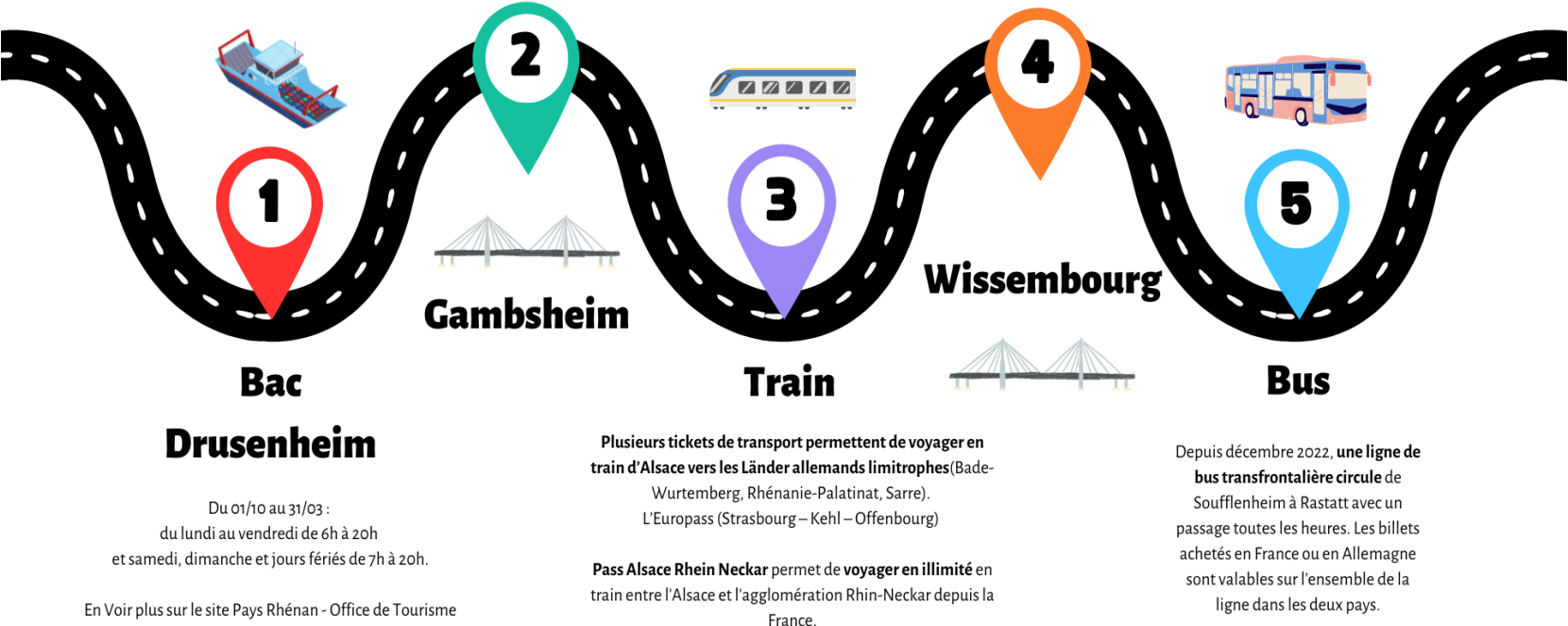
### Éducation : principales villes et alentours







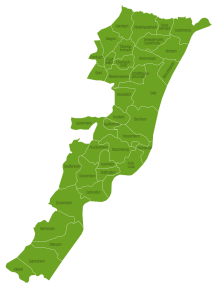
# MOBILITÉS ALSACE DU NORD - BADE WURTEMBERG



## Forum public transfrontalier – 11 janvier 2024 – Herrlisheim

organisé par **Stéphanie Kochert** et **Vincent THIÉBAUT** - députés du Bas-Rhin avec ENSEMBLE ! (militants Renaissance et Horizons Alsace du nord majorité présidentielle).

### Alsace du Nord



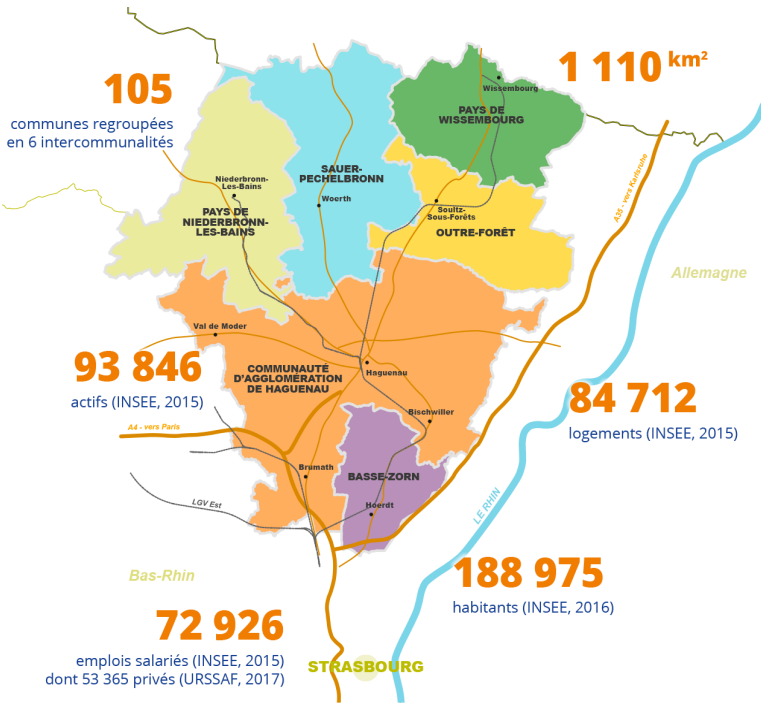
#### La Communauté de Communes

- Établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave.

- Associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

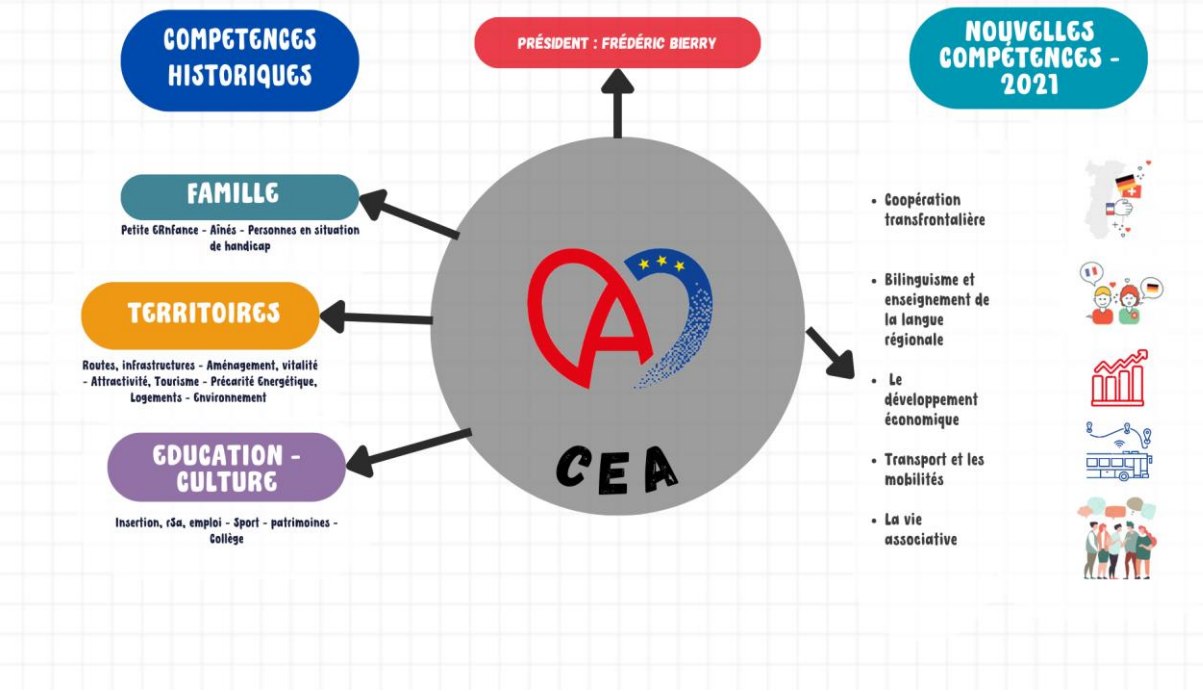
#### La différence entre la communauté d'agglomération par rapport à une communauté de communes

- Le critère de seuil démographique : il n'y a pas de minimum pour la communauté des communes, alors que pour la communauté d'agglomération il est de 50 000 habitants
- Le régime fiscal (qui peut être à fiscalité propre, à fiscalité additionnelle, ...)
- La dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat,
- Les compétences qui peuvent être transférées par les communes membres.



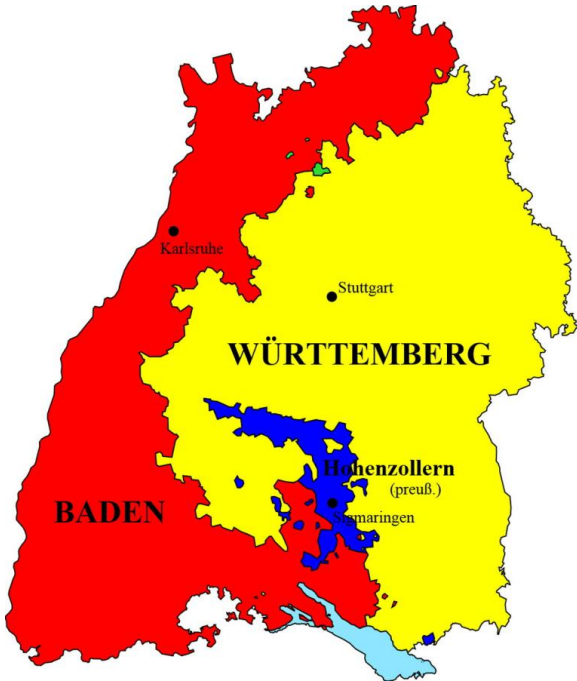
### La Collectivité Européenne d'Alsace

80 conseillers cantonaux sur toute la région alsace



# Forum public transfrontalier – 11 janvier 2024 – Herrlisheim

organisé par **Stéphanie Kochert** et **Vincent THIÉBAUT** - députés du Bas-Rhin avec ENSEMBLE ! (militants Renaissance et Horizons Alsace du nord majorité présidentielle).



Bade-Wurtemberg

# FONCTIONNEMENT DU BADE WURTEMBERG

## Election

Le ministre-président est élu au **scrutin secret par le parlement du land à la majorité de ses membres.**

Par la suite, le **ministre-président nomme le gouvernement du land** : les ministres, secrétaires d'État et conseillers d'État. En outre, il nomme son adjoint.

La **destitution du ministre-président n'est possible que par l'intermédiaire d'une motion de censure** constructive : le parlement du land ne peut retirer sa confiance à un ministre-président qu'à condition d'élire son successeur à la majorité de ses membres.

**Pour être élu ministre-président, il faut remplir les conditions suivantes : il faut avoir 35 ans révolus et avoir été élu député.**

**Ministre Président  
Winfried  
Kretschmann**

## 11 Ministères

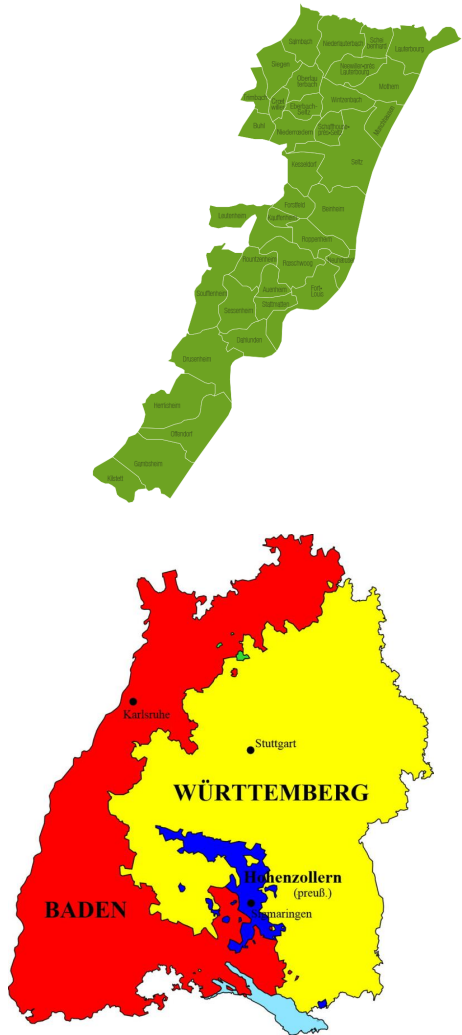
- Ministère de l'Intérieur, de la Transition numérique et des Communes
- Ministère des Finances
- Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
- Ministère des Sciences, de la Recherche et de l'Art
- Ministère de l'Économie, du Travail et du Tourisme
- Ministère de l'Environnement, du Climat et de l'Énergie
- Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et de l'Intégration
- Ministère de la Justice et de la Migration
- Ministère des Transports
- Ministère de l'Alimentation, de l'Espace rural et de la Protection des consommateurs
- Ministère du Développement régional et du Logement

## Le Land

Les Länder ont **leur propre parlement et leur propre gouvernement**, leurs propres organismes et tribunaux et leur propre constitution. Par l'intermédiaire du Bundesrat, les Länder participent à la législation et à l'administration de l'État fédéral ainsi qu'aux affaires de l'Union européenne.

**1 101  
Communes**

DROITS D'AUTEUR : © MIKOALASO



# INSTITUTIONS TRANSFRONTALIÈRES



**Centre Européen de la Consommation**

- Interlocuteur pour toutes les questions de consommation transfrontalière dans le bassin de vie franco-allemand
- Garantit les intérêts et promut l'exercice de vos droits sur de nombreux domaines



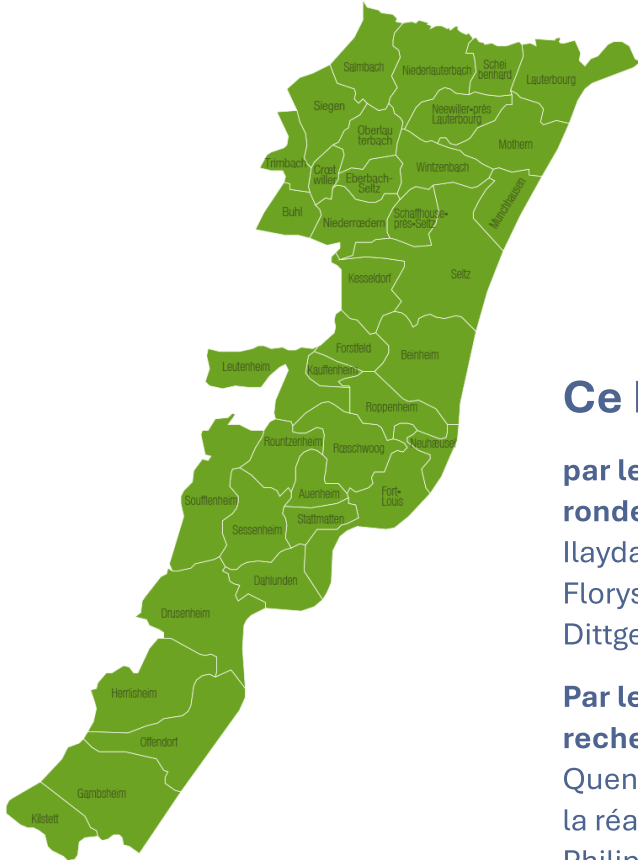
**Eurodistrict PAMINA**

- Faciliter et accroître la coopération transfrontalière en faveur d'un développement durable et équilibré du territoire de référence, afin de faciliter la vie quotidienne des habitants
- Conseille les citoyens et les citoyennes, les entreprises et les associations, les collectivités locales et territoriales sur toutes les questions liées à la coopération transfrontalières

Droits d'auteurs : Site CEC - Site Eurodistrict Pamina

## Forum public transfrontalier – 11 janvier 2024 – Herrlisheim

organisé par **Stéphanie Kochert** et **Vincent THIÉBAUT** - députés du Bas-Rhin avec ENSEMBLE ! (militants Renaissance et Horizons Alsace du nord majorité présidentielle).



## Ce bilan a été réalisé

par les modérateurs des tables-rondes et leurs comptes-rendus : Ilayda Icel, Aurélia Drif, Nicolas Florysiak, Quentin Desire et Laurent Dittgen.

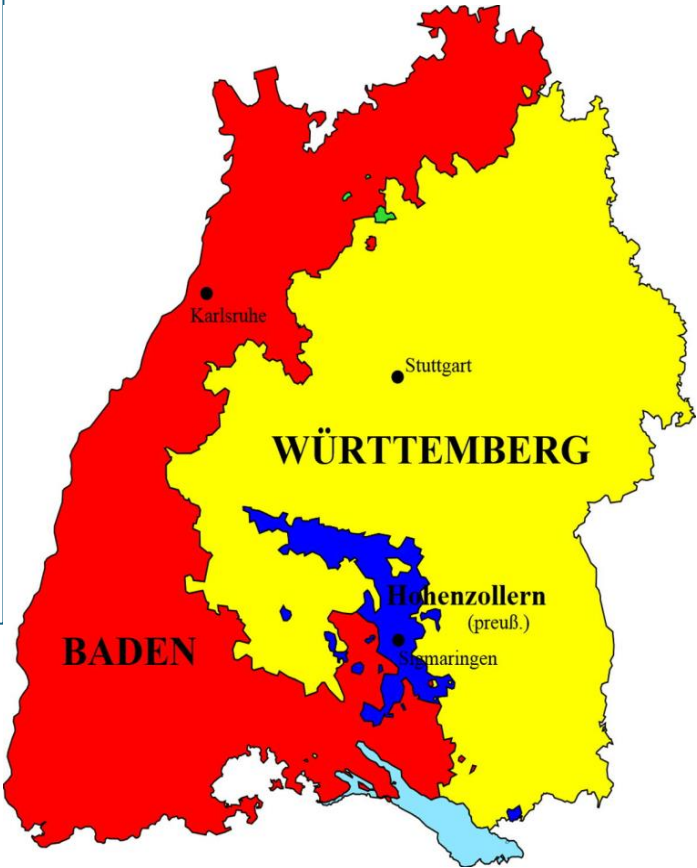
Par les contributions et recherches de Erine Hild et Quentin Desire, sous la direction et la réalisation de ce dossier de Philippe Spitz – attaché parlementaire chargé de la communication

*Crédit photos : Alsace Nature, PETR Alsace du Nord, Dernières Nouvelles d'Alsace, Commercis, Wikipedia, Centre Européen de la Consommation - Zentrum für Europäischen Verbraucherschutz*

## Remerciements

Nous remercions tous les citoyens présents et impliqués ...

et Serge SCHAEFFER Maire de Herrlisheim  
Nadine BEURIOT Adjointe de Herrlisheim  
Vincent FROEHLICHER Adira  
Stéphanie ROSER Eurodistrict PAMINA  
Vincent FRICK IUT de Haguenau  
Christian TIRIOU Centre Européen de la Consommation  
Dominique MAYER Centre hospitalier Haguenau-Wissembourg-Bischwiller  
Glenn HOUËL Centre Hospitalier Wissembourg  
Ilayda ICEL pour la présentation



# Forum public transfrontalier – 11 janvier 2024 – Herrlisheim

organisé par Stéphanie Kochert et Vincent THIÉBAUT - députés du Bas-Rhin avec ENSEMBLE ! (militants Renaissance et Horizons Alsace du nord majorité présidentielle).